



Communiqué de presse – Septembre 2018



SYDÉGO!

Éléments clés

Lancement officiel le 22/09/2016

Schéma porté par le SYDELA

Déploiement et exploitation assurés par ENGIE Ineo

146 communes de Loire-Atlantique concernées

(Hors Nantes Métropole)

Mise en service de 190 bornes

(dont 18 dites « rapide »)

Critères d'implantation :

1 500 à 5 000 habitants = 1 borne

Plus de 5 000 habitants = 2 bornes

1 borne à moins de 20 km en tout point du réseau

Au 10 janvier 2018, tarification

unique Régionale. Coût à la

minute

Pour les inscrits au service SYDEGO

. Borne normale (22Kw) :

0,0617 euros/minute

(3,70 euros/heure).

. Bornes rapides (50 kw) :

0,1875 euros/minute

(3,75 euros/20 minutes).

Pour les non-inscrits

. Borne normale : 5,95 €/heure

. Borne rapide : 4 €/20 minutes

CONTACTS PRESSE

Attachée de presse

Dominique Hervouët,

Tél. 06 61 70 32 90.

Kameleonrouge@gmail.com

Le Capitaine du défi Familles :

Olivier Grégoire - Tél. 06 75 69 37

91 – Mail : o.gregoire@icloud.com

SYDELA : Amandine Adréani

Chargée de mission Mobilité durable

Tél. 02 44 76 20 80

Ou 06 23 07 79 03

amandine.adreani@sydela.fr

Défi « Mobilité positive »

Le SYDELA partenaire du défi familles

« Mobilité positive » lancée par la ville de Sucé-sur-Erdre

Depuis le 8 septembre dernier, huit familles de Sucé-sur-Erdre se sont portées volontaires pour expérimenter durant 1 mois, les mobilités alternatives : vélo électrique pour les uns, voiture électrique pour les autres, dans leur déplacement quotidien, notamment domicile-travail, avec pour finalité pour certains d'entre eux de passer définitivement à cette mobilité par la suite.

Parmi nos 8 expérimentateurs, ont compte : un retraité désireux de garder la forme, une famille avec trois enfants qui a équipé son vélo d'une remorque afin d'aller chercher ses fruits et légumes à son AMAP ; une personne récemment opérée du genou, qui a saisi l'occasion de mener une rééducation active ; ou bien encore des actifs qui n'ont pas hésité à enfourcher leurs deux roues pour se rendre à leur travail situé pour l'un à Nantes-Beaulieu, et pour l'autre à Nort-sur-Erdre.

Le Syndicat départemental de l'énergie de Loire-Atlantique s'est associé à cette initiative en accompagnement la construction du défi via notamment la mise à disposition de guides sur la sécurité à vélo (Guide écrit par la FUB – Fédération française des usagers de la bicyclette). Et grâce à la convention avec Nissan Nantes, un véhicule électrique est mis à disposition d'une famille.

[La famille prendra possession de son véhicule, samedi 29 septembre, à 11h30 chez Nissan \(route de Vannes\).](#)

Olivier Grégoire, le capitaine du défi, va guider les premiers pas de la famille dans cette nouvelle mobilité : prise en main du véhicule à boîte automatique, explication des modalités de recharge du véhicule chez soi, et petit détour par l'une des deux bornes de recharge de Sucé-sur-Erdre, afin de bien appréhender l'accès au service, les possibilités de réservation de la borne, la présentation du maillage qui existe dans le département, et les applications qui permettent de visualiser les bornes les plus proches lors d'un trajet. Le SYDELA met à disposition de cette famille un badge SYDEGO pour permettre une recharge ponctuelle sur les bornes du réseau.

Pour le SYDELA cette immersion concrète par l'usage a le mérite de lever certains freins psychologiques, et d'accompagner plus sûrement chaque citoyen dans la conduite du changement ; car finalement, la mobilité alternative est belle et bien à la portée de tous. Le retour d'expérience des familles sera sans doute également riche d'enseignement pour le SYDELA.

L'expérimentation s'achèvera le 6 octobre prochain, dans le cadre de la fête du développement durable. Un bilan sera dressé avec l'ensemble des familles, lors de la restitution de leur vélo et voiture électrique, sur le site du Gymnase Papinière (18 rue de la Papinière, Sucé-sur-Erdre). Le nom des 3 lauréats du défi ayant parcouru le plus de kilomètre, sera révélé à cette occasion.

Les familles ont un mois pour parcourir le plus de kilomètres possibles à vélo.

[A ce jour, elles comptabilisent 860 km au compteur.](#)

Elles ont à leur disposition l'application strava®, qui affiche le parcours effectué. Elles peuvent également échanger entre elles via un groupe privé Facebook, afin de partager leur expérience, mais aussi de bonnes astuces, comme par exemple, la procédure à suivre pour allumer les phares du vélo électrique, une question qui avait laissé chacun perplexe lors de sa prise en main.